



UNIVERSITÉ NYONNAISE DU TEMPS LIBRE

Drôme provençale et Baronnies

Association BP 45
Loi 1901 26111 Nyons cedex
Agrément Téléphone et fax :
Ministériel 04 75 26 41 37
Éducation populaire Courriel :
n° 26.07 JEP 32 contact@untl.net
Siret 439 760 703 00017 Site internet :
Code APE 9499Z <http://www.untl.net>

Compte-rendu de l'Assemblée Générale 14 octobre 2017

Présents : 50 adhérents en personne, et 31 représentés, soit un total de 81 votants.

Yves Guérin, président du conseil d'administration, ouvre la séance à 17h 10, souhaite la bienvenue à toutes les personnes et organisations présentes, et déclare la séance ouverte.

En introduction il rend hommage à la mémoire de personnes disparues pendant l'année écoulée, notamment à M. J.-P. Nédeau, ancien trésorier, Mme S. Ruf, ancienne administratrice, à Mme J. Julien, et M. J. Blattes, ancien président de C & L.

Il accueille le maire de la ville de Nyons M. Pierre Combes, et annonce que Mme Fourneau donnera en fin d'AG une causerie sur le site de Bibracte, ceci en rapport avec le voyage 2018 de l'UNTL « Entre Morvan et Loire ».

1. Rapport d'activité

Le conseil d'administration s'est réuni 7 fois au cours de l'année 2016-2017. Sur cet exercice il y a eu 388 inscriptions à des cours et ateliers, pour un total de 257 heures d'intervention. Il rappelle brièvement les conférences du jeudi, et celles du lundi qui se sont déroulées en 2016-2017, avec un total de 452 entrées, soit 32 personnes en moyenne. Pour l'Opéra on a eu 18 abonnés, mais via des places prises individuellement, on a eu occasionnellement jusqu'à 27 participants. Via l'intervention de l'UNTL 56 personnes ont pu profiter du tarif groupes pour des spectacles tels que Nyons en Scène, et les Fêtes Nocturnes de Grignan. 85 personnes ont participé à des sorties, principalement à Avignon.

Le voyage annuel, en Pays basque espagnol, a attiré 42 personnes, le repas annuel 70 personnes.

Soit 281 adhérents sur l'exercice, avec un taux de fidélité de 77 %. Le nombre d'adhérents qui s'inscrivent à plusieurs cours augmente. Le président renvoie à la plaquette pour l'entièreté du nouveau programme, mais attire déjà l'attention sur un certain nombre de conférences, notamment des conférences du lundi.

L'UNTL souhaite innover aussi et a présenté deux nouveautés : « Communiquer vers un public », qui n'aura pourtant pas lieu faute d'intérêt auprès des adhérents, et un « MOOC », qui a attiré une dizaine de personnes qui suivront un cours en ligne sous le titre « La Fabrique du Progrès ». Un nouveau domaine est présenté cette année, à savoir le cinéma, suggéré par une adhérente Mme G. Besson.

Le président regrette ne pas avoir pu reconduire l'atelier de reliure, en conséquence du moindre intérêt pour cette activité et de la difficulté de trouver un successeur à François Bœuf qui est très chaleureusement remercié pour toute l'énergie qu'il a consacrée pendant tant d'années.

Autre regret, le cours de Civilisation et littérature latines, n'aura pas lieu faute d'inscriptions ; le président remercie Chantal Fourneaux pour son engagement pendant beaucoup d'années, et espère la revoir encore comme intervenante.

Tout ce qui précède est le résultat des initiatives du conseil d'administration, en dépit d'une diminution du nombre d'administrateurs (voir point 3 de cette AG). Ce n'est pourtant pas une tâche lourde : environ 7 à 8 réunions sur l'année, apporter ses connaissances et expériences, sachant que plus on est, plus facile il est de se partager le travail. Le président fait donc un appel à des candidats, qui peuvent se présenter encore lors du point 3 de l'ordre du jour concernant le renouvellement du CA.

Pour terminer, le président adresse ses remerciements au maire, non seulement pour la subvention, mais aussi pour le concours technique, et la mise à disposition gracieuse de locaux à l'association. Il remercie également et nommément les annonceurs qui nous permettent d'imprimer la plaquette à 2.500 exemplaires, les administrateurs, les intervenants, Vignolis, l'Office de Tourisme, la secrétaire, et la presse locale.

Après cet exposé, l'assemblée générale adopte à l'unanimité le rapport d'activité.

2. Rapport financier

Le président donne la parole au trésorier Pierre Jottras, qui commente les chiffres, d'abord concernant le compte de résultat. Les charges s'élèvent à 73.659 EUR et il détaille certains postes des charges. Dans les produits on retrouve, parmi d'autres postes, les cotisations, les recettes des activités, et la subvention municipale à hauteur de 3.000 EUR. Le compte de résultat se clôture avec un excédent positif de 1.266 EUR.

Au niveau du bilan, le total est de 48.773 EUR. Le trésorier attire l'attention sur certains postes, tels que le fonds associatif à hauteur de 15.000 EUR, et la réserve projet associatif à hauteur de 27.191 EUR, les deux créées l'année passée. Il n'y a pas de dettes, à part le poste de 2.162 EUR qui représente les encaissements pour les abonnements opéra à payer sur l'exercice prochain.

On peut conclure que les finances de l'association sont saines. Il est proposé d'affecter l'excédent positif de 1.266 EUR en Report à nouveau.

Après cet exposé, l'assemblée générale adopte à l'unanimité le rapport financier et approuve l'affectation de l'excédent positif en Report à nouveau.

3. Renouvellement du CA

Le président rappelle que cinq mandats se terminent à cette assemblée générale, celui de Mme Anne Barrillon, Mme Dominique Phélebon, Mme Jeanine Chaix, Mme Arlette Deregnacourt, et de M. Guy Delattre.

Des administrateurs sortants, seules Mmes Barrillon et Phélebon sont candidates pour un nouveau mandat. M. Tamas Barkanyi est candidat administrateur et se présente brièvement à l'assemblée.

Après un appel réitéré par le président, personne d'autre ne se présente, et l'assemblée générale nomme à l'unanimité comme administrateur pour un nouveau mandat de 3 ans Mme Anne Barrillon, Mme Dominique Phélebon et M. Tamas Barkanyi.

Le président remercie les administrateurs sortants qui ne se sont pas représentés, et tient à rendre hommage à l'action que chacune ou chacun a pu déployer au sein de l'association. Il accueille avec plaisir l'arrivée de Tamas Barkanyi.

L'ordre du jour étant épuisé, la partie officielle de l'assemblée générale se termine à 18 h.

Le secrétaire : Lucien De Munter

Le président : Yves Guérin

Procès-verbal approuvé par le conseil d'administration du 27 novembre 2017